

RENSEIGNEMENTS et FORMALITES D'INSCRIPTION



ASURE Formation
Service Formation Continue de
l'Université de Nice Sophia Antipolis

Inscription impérative 4 semaines avant le début de la session

Session de Nice	Sessions de Mulhouse
Université de Nice Sophia Antipolis ASURE formation	Université de Haute-Alsace SERFA
Christophe ROUSSEAU ou Sylvain DROYER	Alexandra ZACCHARELLI
Campus Universitaire St Jean d'Angély 24 avenue des Diabes Bleus 06357 NICE Cedex 4	18 rue des Frères Lumière 68093 MULHOUSE Cedex
☎ 04 92 00 13 35 📧 04 92 00 13 32 ✉ christophe.rousseau@unice.fr	☎ 03 89 33 65 03 📧 03 89 33 65 33 ✉ alexandra.zaccharelli@uha.fr

Accessibilité du Web aux personnes handicapées

Formation destinée aux :

- Chefs de projets informatique
- Responsables communication
- Développeurs Web
- Webdesigners

3 sessions de
formation
à Mulhouse
et à Nice
en 2009/2010

Article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005

« Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.

L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation. Les recommandations internationales pour l'accessibilité de l'Internet doivent être appliquées pour les services de communication publique en ligne.

Le décret du 17 mai 2009 fixe « les règles [...] que doivent respecter les services de communication publique en ligne afin d'assurer aux personnes handicapées la réception et la compréhension de tout type d'information diffusée sous forme numérique, de leur permettre d'utiliser ces services et, le cas échéant, d'interagir avec ces derniers. Ce référentiel s'applique aux différents types de handicap et aux différentes technologies mises en œuvre par les services de communication publique en ligne, en particulier l'internet, le téléphone et la télévision. Il décrit les modalités de contrôle permettant aux collectivités publiques mentionnées au premier alinéa de vérifier que leurs services de communication publique en ligne sont bien conformes à ces règles... Les services de communication publique en ligne des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être mis en conformité avec le référentiel d'accessibilité dans un délai de trois ans à compter de la publication du présent décret... »

Avec la participation de Alsacreations



Accessibilité du web aux personnes handicapées

MODULE 1 : Comprendre la problématique de l'accessibilité et mettre en œuvre la solution

Public

Chefs de projets informatique, décideurs, responsables en communication, développeurs Web, Webdesigners

Objectifs

- Mesurer l'intérêt d'une information numérique (Web, e-formation, etc.) accessible à tous
- Découvrir les contraintes spécifiques des utilisateurs du Web en fonction de leur handicap
- Découvrir la législation (européenne et nationale) en vigueur et son évolution prévisible

Contenu

- 9h00 Accessibilité du Web, quelle problématique ?
- 10h00 Directive européenne et réglementations nationales en vigueur
- 10h45 Typologie du handicap et contraintes spécifiques d'accessibilité
- 11h45 Sociologie du handicap visuel
- 12h15 *Déjeuner sur le campus*
- 14h00 Le Web accessible aux non-voyants : principes d'ergonomie et de navigation
- L'accès à Internet au moyen de matériel vocal et tactile : démonstration
 - Comparaison de sites accessibles et non accessibles
- 15h30 Les règles en faveur de l'accessibilité
- Les standards du W3C ; les préconisations du WAI ; illustration
- 17h45 *Fin de la première journée*

MODULE 2 : Concevoir et développer un site accessible

Public

Chefs de projets informatique, développeurs Web, Webdesigners ayant suivi le module 1

Objectifs

- Etudier les principales règles d'accessibilité et d'ergonomie pour le développement d'un site Web accessible
- Découvrir les principaux moyens et outils d'évaluation de l'accessibilité des pages Web

Contenu

- 9h00 Elaboration d'un site Web accessible : méthodologie
- Structurer des contenus numériques
 - Langages XML et applications
 - Syndication (RSS) et contenus dynamiques (CMS)
 - WCAG : Les recommandations du W3C
 - Liens entre accessibilité du Web et Web pour terminaux Mobile
 - Méthodologie : stratégies de mise en accessibilité
- 12h15 *Déjeuner sur le campus*
- 14h00 Mise en pratique (TP)
- Découverte des outils de développement
 - Découverte des outils d'audit
- 15h30 Mise en accessibilité d'un site Web
- Cas pratiques et mise en accessibilité d'un mini site Web
 - Conversion de documents propriétaires en documents accessibles
 - Echanges-débat sur les difficultés rencontrées
- 17h45 *Fin de la deuxième journée*

MODULE 3 : Les feuilles de style – CSS

Public

Chefs de projets informatique, développeurs Web et Webdesigners ayant suivi les modules 1 et 2

Objectifs

Savoir réaliser une conception de pages Web en CSS de façon totalement autonome, sans éditeur WYSIWIG ni tableaux de mise en page

Contenu

- 9h00 Introduction : intérêt pratique des feuilles de style
- 9h30 Mise en application des CSS
- Principe, typographie et positionnement
- 12h15 *Déjeuner sur le campus*
- 13h30 Mise en pratique (TP)
- Concevoir une page Web « réelle » à l'aide des CSS : méthodologie, structure XHTML, mise en page CSS (entête, menu, contenu, pied de page) avec certaines spécificités (page centrée sur l'écran, cadres arrondis, menus graphiques avec effets au survol, ...)
- 17h15 *Fin de la formation*

Equipe pédagogique

Module 1 :

Christophe ROUSSEAU, Ingénieur d'études à l'Université de Nice Sophia Antipolis
Isabelle KREMPP, Utilisateur non voyant de sites Web (session de Mulhouse)
Jean l'HERBON DE LUSSATS, Utilisateur non voyant de sites Web (session de Nice)

Module 2 :

Christophe BANSART, Ingénieur informatique, Directeur du service TICE de l'Université de Nice Sophia Antipolis

Module 3 :

Raphaël GOETTER, Développeur, Web Designer - Alsacreations.com (Mulhouse)
Jérôme NAVARRO, Développeur, Web Designer (session de Nice)

Trois sessions de formation sont organisées en 2009-10 par les 2 universités partenaires.

Chaque session est composée de 3 modules :

Mulhouse : 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2009

Nice : 19, 20 et 21 avril 2010

Mulhouse : 10, 11 et 12 mai 2010

Tarifs : 1 module : 230 €
2 modules : 430 €
3 modules : 620 €
déjeuners compris

→ Les participants peuvent s'inscrire à 1, 2 ou 3 modules, selon leurs besoins